

AGENT RECENSEUR

La ville de Falaise recrute **20 agents recenseurs** dans le cadre de la prochaine **campagne de recensement de la population qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026**. Vous souhaitez contribuer à une mission d'intérêt public au plus près des habitants ? Rejoignez-nous ! En tant qu'agent recenseur, vous serez chargé(e) de collecter les informations auprès des foyers, en assurant un contact de qualité et en garantissant la confidentialité des données.

Placé(e) sous la responsabilité du coordonnateur du recensement, vous aurez pour missions :

- Procéder à la localisation des bâtiments et des logements sélectionnés par l'INSEE ;
- Participer à deux réunions de formation INSEE
- Effectuer une tournée de reconnaissance des adresses à recenser entre les 5 et 12 janvier 2026 ;
- Recenser les logements et leurs occupants après remise en main propre des questionnaires papiers ou notices internet ;
- Expliquer aux habitants les objectifs et l'utilité du recensement de la population ;
- Collecter les informations par logement attribué, assurer le suivi des dossiers, le classement des données et tenir à jour un carnet de tournée ;
- Assurer un suivi des réponses, et relancer le cas échéant les habitants ;
- Assurer la collecte dans un temps limité (disponibilité).

Compétences et qualités requises :

- S'exprimer clairement
- Apporter du conseil et du soutien aux personnes pour compléter les imprimés
- Savoir s'organiser, être méthodique et tenace
- Faire preuve de discrétion, de neutralité et de réserve
- Disposer de qualités relationnelles
- Avoir une bonne connaissance de la ville
- Grande disponibilité (soirées incluses et samedi)
- Bonne connaissance de l'outil informatique

Les candidats à l'emploi d'agent recenseur devront être disponibles **les 5 et 12 janvier 2026**, pour suivre une formation préalable et obligatoire sur les techniques et les procédures de recensement.

Rémunération :

- Sur la base forfaitaire de 70 € brut pour les deux ½ journées de formation.
- Forfait de 50 € pour la tournée de reconnaissance.

Et en fonction du nombre d'imprimés à réaliser :

- Base forfaitaire de 1.60€ brut par bulletin individuel.
- Base forfaitaire de 1.50€ brut par feuille de logement.

Prime sur objectifs :

- Si 95 % des logements enquêtés : 150 € de prime
- Si 97 % des logements enquêtés : 200 € de prime
- Si 100 % des logements enquêtés : 250 € de prime

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV avant le 7 novembre 2025 à Monsieur le Maire - Place Guillaume le Conquérant 14700 Falaise.

Pour toute information, vous pouvez contacter Mme Sylvie DELAUNEY, coordinatrice du recensement (sylvie.delauney@falaise.fr ou 02.31.41.61.49) ou M. Eric BURNOUF, directeur des ressources humaines de la ville de Falaise (02.31.41.61.54 – eric.burnouf@falaise.fr).